



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article1479>

Une délégation conjointe du Front et du Gouvernement légitime reçue, hier, par le Président sud africain



Date de mise en ligne : dimanche 7 décembre 2008

Union des Forces de Progrès



Délégation conjointe du Front et du Gouvernement légitime entourant le Président sud africain, Kgalema Motlanthe (au milieu). De gauche à droite : Sidney Sokhna (ancien ministre), le Président de l'Assemblée Nationale, Messaoud Ould Boulkheir, Sidi Mohamed Ould Emejar (Ministre) et Abdel Ghouddouss Ould Ebeydna (Président du PND).

Le Président sud africain, Monsieur Kgalema Motlanthe, a reçu, hier, une délégation conjointe du Front et du Gouvernement légitime dirigée par le Président de l'Assemblée Nationale, Monsieur Messaoud ould Boulkheir et comprenant, en plus de ce dernier, MM. Sidi Mohamed Ould Emejar (Ministre), Sidney Sokhna et Abdel Ghouddouss Ould Ebeydna, tous deux membres éminent du Front pour la Défense de la Démocratie. Le Président sud africain, dont le pays est un membre influent de l'Union Africaine et membre du Conseil de Sécurité des Nations Unies, a affirmé aux émissaires de la cause de la démocratie en Mauritanie, que son pays fera tout pour que l'ordre constitutionnel soit rétabli dans leur pays.

Pour avoir souffert et lutté pour reconquérir leur dignité, les sud africains ne peuvent être indifférents à l'usurpation de la part d'un Général aigri, de la volonté et du choix de tout un peuple. C'est le sens du message que Monsieur Kgalema Motlanthe, haut dirigeant de l'African National Congress (ANC), a répété à la délégation mauritanienne.

For-Mauritania apprend, par ailleurs, que l'ambassadeur sud africain, nommé au mois de juillet pour occuper son poste à Nouakchott, refuse de demander son accréditation aux autorités putschistes qui se sont emparées du pouvoir le 6 août dernier. Son pays ne reconnaissant pas ces autorités là, il n'a pas à faire cette démarche auprès de ces dernières.

Il faut signaler qu'au moment où le Président de l'Assemblée Nationale, Monsieur Messaoud Ould Boulkheir, sillonne la planète pour expliquer à nos partenaires la réalité de ce qui s'est produit en Mauritanie et attirer leur attention sur le danger qui guette la stabilité et la sécurité de la région, le Bataillon Parlementaire, toujours manoeuvré par le Général limogé s'active à le destituer. A la tête de ce Bataillon, le Colonel Ould Jdeine répond au doigt et à l'oeil à son jeune mentor, le Général limogé.

Aux dernières nouvelles de ce mauvais feuilleton, le Conseil Constitutionnel aurait débouté l'Assemblée Nationale. Cette Assemblée, dont la session a été boycottée par les Parlementaires de l'Opposition, a voté un ensemble de textes et de modifications dont le but avoué est la destitution de son Président, messaoud Ould Boulkheir. Or la Constitution stipule, dans son article 55, que **"Le Président de l'Assemblée Nationale est élu pour la durée de la législature."**

Mais, pour un putschiste de la trame de Ould Andel Aziz, qui ne consulta sûrement pas le Conseil Constitutionnel pour " **destituer** " le Président de la République et le mettre en prison, ce genre de scrupules ne pourrait gêner bien longtemps.

for-mauritania